



# Soyaux

CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 27 JUIN 2022  
Ville d'espaces et de contrastes

Envoyé en préfecture le 05/07/2022

Reçu en préfecture le 05/07/2022

Affiché le 06/07/2022

ID : 016-211603741-20220627-2022\_078-AR

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le 27 JUIN, à 18H00, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François NEBOUT, maire.

**Date de convocation : 20 juin 2022**

## **MEMBRES PRESENTS :**

François NEBOUT, Nathalie DURANDET, Michel BONNEFOND, Annie MARAIS, Jérôme GRIMAL, Fadilla DAHMANI, Isabelle BOURIAU, Lysiane ROUYER, Marie-Laure DUMONT, Christophe MONTEIRO, Marianne IRIARTE-HUET, Frédéric MILLAC, Marie-Claire NEAUD, Jean Leopold SIWE-NANA, Mallory PEYRONAUD, Frédéric CROS, Dominique ROBERT, Cédric JEGOU, Claudine DUMARGUE, Louis-Adrien DELARUE, William JACQUILLARD.

## **MEMBRES EXCUSES :**

Robert JABOUILLE, André LANDREAU, Robert LECOCQ, Erika BONNEAU, Pascal BUCHEMEYER, Hassen SFAR, Sabrina BURON.

## **POUVOIRS :**

Robert JABOUILLE donne pouvoir à François NEBOUT,  
André LANDREAU donne pouvoir à Michel BONNEFOND,  
Robert LECOCQ donne pouvoir à Isabelle BOURIAU,  
Erika BONNEAU donne pouvoir à Annie MARAIS,  
Pascal BUCHEMEYER donne pouvoir à Jérôme GRIMAL,  
Hassen SFAR donne pouvoir à Christophe MONTEIRO,  
Sabrina BURON donne pouvoir à Frédéric CROS.

## **MEMBRE ABSENT :**

Lhoussaine BOUFARHA.

Madame Marianne IRIARTE-HUET a été nommée secrétaire de séance



**N° 2022-078- Résidence autonomie foyer soleil - Adhésion 2022 au comité d'animation inter-établissement de personnes âgées Charente Périgord**

*Dans le cadre des animations de la résidence autonomie Foyer Soleil, il vous est proposé d'adhérer à au Comité d'Animation Inter Etablissement de personnes âgées Charente-Périgord (CAIEPA) Le coût de l'adhésion est de 80 € au titre de 2022.*

Comme les années précédentes, la résidence autonomie Foyer Soleil souhaite adhérer au Comité d'Animation Inter Etablissement de personnes âgées Charente-Périgord (CAIEPA). La cotisation au titre de l'année 2022 s'élève à 80€.

**Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité autorise l'adhésion au Comité d'Animation Inter Etablissement de personnes âgées Charente-Périgord (CAIEPA) et s'engage à verser la cotisation annuelle qui s'élève à 80 € pour l'année 2022.**

**Fait et délibéré en mairie, le 27 juin 2022.**

**Le Maire,**

**François NEBOUT**